Notice sur le sol qui porte les ouvrages en maçonnerie du port de Thonon

Autor(en): **Schnetzler, J.-B**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 50

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-253552

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le faux soleil de droite était presque aussi brillant que le soleil lui-même, celui de gauche l'était un peu moins; mais tous les trois causaient dans le lac des réverbérations dont il était difficile de supporter l'éclat. Ainsi en ce moment, sur le port de Morges, on était éclairé à la fois par 6 soleils, 3 dans le ciel, 3 dans le lac images des 3 premiers.

Le ciel était vaporeux et les 3 soleils paraissaient comme de petites masses de matière très-fortement lumineuse plutôt que comme des disques bien déterminés. A l'horizon, sur les montagnes du district d'Aigle et du Valais, le ciel était complètement couvert et le vent du sud paraissait se lever, car on voyait sur les montagnes des nuages de neige soulevés par ce vent, et cependant là bas le ciel n'était pas couvert, car on voyait sur chaque cône et sur chaque croupe les neiges éclairées par le soleil, briller avec un filet d'or.

Les deux faux soleils portaient chacun un segment légèrement coloré du côté du soleil vrai.

Notice sur le sol qui porte les ouvrages en maçonnerie du port de Thonon.

Par J.-B. SCHNETZLER.

(Séance du 18 juin 1862.)

Lorsqu'on parcourt en bateau l'emplacement du port de Thonon, on aperçoit facilement à travers l'eau tranquille et pure une couche argileuse fortement bombée. Une partie des pilotis provenant d'anciennes habitations lacustres, si nombreux dans le lac en face de Thonon, a été rehaussée avec la couche d'argile en question. Cette couche soulevée renferme de nombreuses coquilles de Lymnées, de Planorbes, qui frappent par leur blancheur, mais qui se brisent très-facilement. Les matériaux amenés en quantité énorme et déposés sur la partie de la couche argileuse qui touche le rivage ont produit sur elle, d'un côté un affaissement et de l'autre un exhaussement qui a renversé les murs du port. L'élasticité des couches argileuses dont nous donnons plus bas la coupe est telle, que les pilotis enfoncés par les ingénieurs français revenaient d'eux-mêmes comme repoussés de bas en haut par un corps élastique, et ils ne prenaient une assise plus solide que lorsqu'on laissait reposer sur eux pendant un temps prolongé un pesant mouton.

Nous devons la coupe des terrains argileux du port de Thonon à M. Jahart, conducteur des ponts et chaussées, qui, avec une complaisance parfaite, nous a donné tous les renseignements désirés.

M. Jahart a réuni dans son cabinet plusieurs objets fort intéressants, trouvés soit au fond du lac, soit dans les talus du rivage. Parmi les premiers on trouve des fragments de poterie; parmi les seconds des monnaies romaines, des meules, des poids en terre cuite, des fragments d'amphores, etc. Le batelier qui nous a conduits a trouvé lui-même un bois de cerf entre les pilotis. Dans le talus du rivage on voit des tombes cubiques; le couvercle de l'une d'elles est formé d'une dalle de serpentine quartzeuse, d'origine erratique; un bloc erratique de la même roche se trouve au fond de la seconde couche d'argile, à 8^m 74′ de profondeur.

Coupe des terrains sur lesquels repose le port de Thonon.

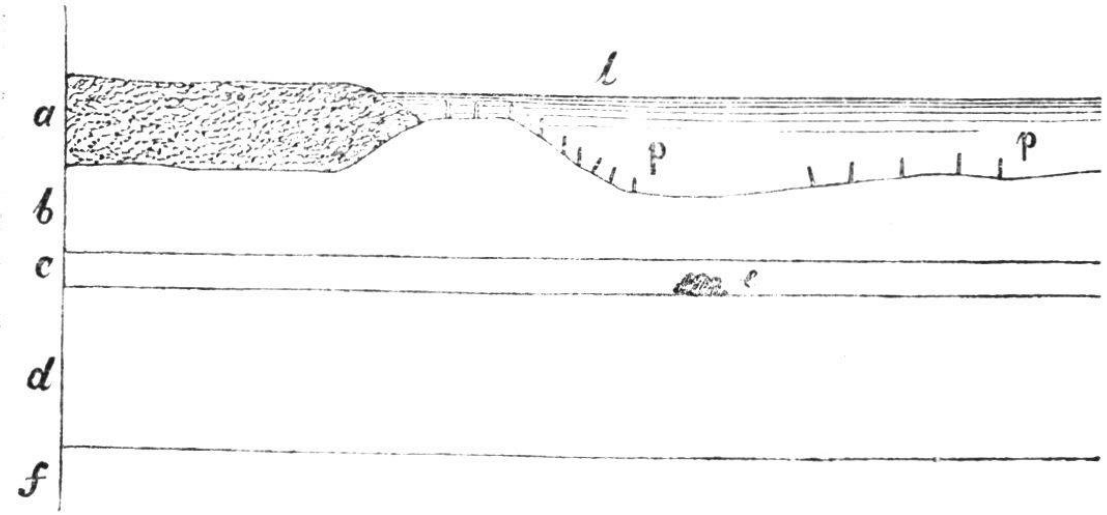

a. Terrains de transport amenés pour faire une jetée.
l. Lac.
pp. Pilotis de l'âge du bronze.
b. Couche d'argile avec Lymnées, Planorbes, épaisseur 6^m 74.
c. Argile et sable, 2^m,
e. Bloc erratique.
d. Sable fin argileux, 12^m 21.
f. Argile compacte, 5^m 56.